

(Vente hors ligne – Professionnels)

1 – Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») constituent, conformément à l'article L.441-1 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les Parties.

Elles ont pour objet de définir les droits et obligations de la Société Australe d'Équipement (SAE), SAS au capital de 658.800 € dont le siège social est situé 35 rue de Hanoï, ZAC Balthazar, 97419 La Possession, immatriculée au RCS de Saint-Denis sous le n° 404 444 747 (ci-après le « Vendeur »), et de ses clients professionnels (ci-après le « Client ») dans le cadre de la vente, par voie directe ou par support papier, des produits suivants : vêtements/chaussures/accessoires de protection pour le travail et, plus généralement, équipements de protection individuelle pour le travail.

Toute Commande effectuée par le Client implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV. Celles-ci pourront être modifiées et mises à jour par le Vendeur à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur au moment de la Commande.

Les présentes CGV prévaudront sur tout autre document, et notamment sur les conditions d'achat du Client. Elles seront communiquées systématiquement au Client qui en fait la demande.

2 - Définitions

Les termes employés ci-après ont, dans les présentes CGV, la signification suivante :

« **Client** » : désigne le cocontractant du Vendeur qui garantit avoir la qualité de professionnel. À ce titre, il est expressément prévu que le Client agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

« **Commande** » : désigne l'achat de Produits par un Client auprès du Vendeur par voie directe ou par support papier.

« **Livraison** » : désigne la première présentation des Produits achetés par le Client à l'adresse de livraison indiquée par lui lors de la Commande.

« **Parties** » : désigne ensemble le Vendeur et le Client.

« **Produits** » : désigne l'ensemble des produits fabriqués et/ou commercialisés par le Vendeur.

« **Territoire** » : désigne le département de La Réunion (974).

3 – Commandes

3.1. Caractéristiques des Produits

Les caractéristiques essentielles des Produits sont communiquées au Client, notamment au moyen du catalogue du Vendeur.

Les photographies des Produits en vente sur le catalogue du Vendeur n'ont cependant aucune valeur contractuelle.

Le Client s'engage à lire attentivement ces informations avant de passer une Commande auprès du Vendeur. Le choix et l'achat d'un Produit relève de la seule responsabilité du Client. Le Client est tenu d'utiliser les Produits conformément aux instructions d'utilisation et dans le respect de leurs finalités.

3.2. Passation de la Commande et formation du contrat

Les Commandes sont passées par le Client auprès du Vendeur par contact direct ou par support papier. La vente est réalisée après établissement d'un devis à destination du Client, acceptation de ce devis par le Client et acceptation expresse de la Commande par le Vendeur.

La Commande n'est valable que lorsqu'elle a été confirmée de manière expresse par le Vendeur et si elle a fait l'objet du règlement d'un acompte de 40% du montant TTC de la Commande.

3.3. Modification ou annulation de la Commande par le Client

Toute modification ou annulation de la Commande à l'initiative du Client sera impossible après signature du bon de commande.

En cas d'annulation de Commande après signature du bon de commande, l'acompte versé à la Commande sera acquis de plein droit au Vendeur et ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

3.4. Refus ou annulation de la Commande par le Vendeur

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute Commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif à une Commande antérieure. En outre, le Vendeur se réserve le droit de refuser une Commande qui porterait sur une quantité anormalement élevée du même Produit.

4 - Prix

Les Produits sont facturés aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la Commande tels qu'indiqués sur le devis fourni au Client. Les prix sont mentionnés en euros Hors Taxes (HT) et en euros Toutes Taxes Comprises (TTC).

Les prix TTC incluent la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au taux en vigueur à la date de la Commande. Toute modification du taux applicable peut impacter le prix des Produits à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau taux.

Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de traitement de la Commande, les frais d'expédition, les frais de transport et de Livraison.

Les tarifs proposés sur les bons de commande comprennent les rabais et ristournes que le Vendeur serait amené à octroyer au Client.

Les prix peuvent être révisés sans information préalable. Cependant, les prix indiqués sur le devis restent valables 2 mois à compter de la remise du devis au Client.

5 – Livraison : modalités, délais et frais

5.1. Modalités de Livraison

Les Produits proposés par le Vendeur ne peuvent être livrés que sur le Territoire.

La Livraison est effectuée soit par la remise directe du Produit au Client, soit par délivrance à un transporteur dans les locaux du Vendeur ou dans tous autres locaux désignés, qui livrera le Produit à l'adresse indiquée par le Client.

En cas de remise directe au Client, celui-ci s'engage à prendre livraison du Produit dans un délai de 7 jours suivant l'avis de mise à disposition du Produit.

Au-delà de ce délai, le Vendeur facturera des frais d'entreposage dans les conditions indiquées ci-dessous.

5.2. Délais

La Livraison des Produits interviendra dans un délai compris entre 3 et 7 jours à compter de la confirmation de la Commande par le Vendeur, pour les Produits disponibles en stock. Ce délai n'est donné qu'à titre indicatif et ne peut être garanti par le Vendeur, lequel fera néanmoins tout son possible pour respecter ce délai.

En cas de retard de Livraison, le Vendeur informera le Client par courriel et lui proposera une nouvelle date de Livraison.

Dans ce cas, le Client ne pourra prétendre ni à l'allocation de dommages et intérêts, ni à l'allocation de pénalités ni à l'annulation de la Commande.

Néanmoins, en cas de retard de Livraison d'une durée supérieure à 30 jours après la date indicative de Livraison, la vente pourra être résolue à la demande du Client, sauf si ce retard résulte d'un cas de force majeure (cyclone, tempête tropicale, guerre, émeute, incendie, grève totale ou partielle du port ou des transporteurs ou tout autre mouvement social à La Réunion bloquant les axes routiers) ou du fait du Client (par exemple : indication d'une mauvaise adresse de Livraison ou d'une adresse électronique erronée).

Dans cette situation et sauf cas de force majeure, l'acompte versé par le Client ou le montant de la Commande (si elle a déjà été payée) lui sera remboursé, sans qu'il puisse néanmoins prétendre à une quelconque indemnité.

5.3. Frais de Livraison

Les frais de Livraison sont offerts pour toute Commande supérieure à 350 € HT et seront facturés au tarif de 9.50 € HT pour toute Commande inférieure à ce montant.

6- Réception

Lors de la remise directe ou de la Livraison du Produit, le Client est tenu de vérifier l'état apparent des Produits.

En cas d'avarie ou de manquants, de réclamations sur les vices apparents du Produit livré, le Client émettra des réserves claires et précises qu'il notifiera par écrit (par mail ou par courrier) au Vendeur dans un délai maximum de 2 jours suivant la date de Livraison, à l'adresse mentionnée à l'article 18. Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies constatées.

A défaut d'une notification des réserves dans les conditions susvisées, les Produits seront réputés conformes en quantité et en qualité à la Commande.

7 - Entreposage

Tout entreposage de Commande d'une durée supérieure à 1 semaine sera facturé 2.50€ HT / palette /jour + forfait de 10€ HT de frais de manutention.

8 – Paiement

Les factures sont payables par chèque, carte bleue, traite, espèces ou virement à compter de la date de facturation, augmenté le cas échéant d'un éventuel délai négocié entre les Parties.

Lors de l'enregistrement de la Commande, il sera demandé au Client de verser un acompte égal à 40% du montant de la Commande, le solde devant être payé à réception des marchandises et à l'issue du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de retard de paiement, le Vendeur pourra suspendre toutes les Commandes en cours.

Les sommes non payées à l'échéance figurant sur la facture entraînent de plein droit l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande du Vendeur sans mise en demeure préalable.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé et/ou intégral.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Vendeur se réserve le droit d'annuler les Commandes en cours.

9 - Réserve de propriété et transfert des risques

LES PRODUITS VENDUS RESTENT LA PROPRIÉTÉ DU VENDEUR JUSQU'AU COMPLET RÈGLEMENT DU PRIX.

Toutefois, le risque de vol, de perte, détérioration et de destruction des Produits sera transféré au Client, dès la remise physique des Produits à ce dernier ou à un tiers désigné par lui ou encore au premier transporteur en cas de Livraison.

10. Garantie légale

Le Vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du Produit vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que le Client ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus (article 1641 du Code Civil).

Cette garantie permet au Client, qui peut prouver l'existence d'un vice caché, de choisir d'être remboursé du prix du Produit s'il est retourné, ou de garder le Produit et de se faire rendre une partie du prix (article 1644 du Code Civil).

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par le Client dans un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice (alinéa 1^{er} de l'article 1648 du Code Civil).

11. Responsabilité

La responsabilité du Vendeur ne pourra pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution par le Client de ses obligations contractuelles, ni en cas de force majeure telle que définie ci-dessous.

En tout état de cause, la responsabilité contractuelle du Vendeur, telle qu'elle pourrait être engagée en application des présentes CGV, ne saurait excéder le montant des sommes payées ou restant à payer par le Client pour l'achat du Produit en cause.

12 - Retours

Tout retour de Produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le Vendeur et le Client. Un formulaire d'échange ou de déclaration de non-conformité est disponible auprès du secrétariat commercial et sur simple demande adressée par mail (adv@saereunion.com). Tout Produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition du Client et ne donnerait pas lieu à dédommagement.

Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge du Client. Les Produits renvoyés sont accompagnés d'un bon de retour à fixer sur le colis et doivent être dans l'état où le Vendeur les a livrés, c'est-à-dire dans un état neuf dans leur emballage d'origine, accompagnés de toute la documentation, des accessoires éventuels et de la facture d'achat.

Toute reprise acceptée par le Vendeur entraînera l'établissement d'un avoir au profit du Client, après vérification de la qualité et de la quantité des Produits retournés. La durée de validité maximale de l'avoir est de six (6) mois.

Les retours non conformes à la procédure ci-dessus seront sanctionnés par la perte pour le Client des acomptes qu'il aura versés.

En tout état de cause, aucun retour de Produit ne sera accepté au-delà d'un délai de 15 jours suivant la date de Livraison.

13 – Droit de rétractation en cas de vente hors établissement

Le droit de rétractation prévu par l'article L121-16-1 du Code de la consommation s'applique aux contrats conclus hors établissement entre deux professionnels dès lors que l'objet de ces contrats n'entre pas dans le champ de l'activité principale du Client et que le nombre de salariés employés par celui-ci est inférieur ou égal à cinq.

La vente hors établissement s'entend de la vente conclue en dehors du lieu où le Vendeur exerce habituellement son activité, en présence physique simultanée du Client et du Vendeur.

Le délai de rétractation est de quatorze (14) jours à compter du lendemain de la réception des Produits. Le droit de rétractation peut être exercé auprès du Vendeur, par courrier ou par mail, à l'adresse indiquée à l'article 18 ci-dessous.

14 - Clause résolutoire

En cas de manquement par l'une des Parties à ses obligations contractuelles de fourniture des Produits pour le Vendeur et de paiement du prix pour le Client, la vente pourra être résiliée par l'une ou l'autre des Parties.

La résiliation interviendra de plein droit dans un délai de 15 jours après mise en demeure (notifiée à la partie défaillante par courrier recommandé avec accusé de réception) restée infructueuse.

En particulier, en cas de défaut de paiement, la résolution frappera non seulement la Commande en cause mais aussi toutes les Commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de Livraison et que leur paiement soit échu ou non. Au cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. De même, lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure.

Dans tous les cas qui précèdent, les sommes qui seraient dues pour d'autres Livraisons, ou pour toute autre cause, deviendront immédiatement exigibles si le Vendeur n'opte pas pour la résolution des Commandes correspondantes.

En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable du Vendeur.

15- Propriété intellectuelle

Le Vendeur conserve l'ensemble des droits de propriété industrielle et intellectuelle afférents aux Produits, photographies et documentations techniques, qui ne peuvent être communiqués ni utilisés sans son autorisation écrite.

16- Données personnelles

Le Client est informé que le Vendeur, en tant que Responsable de traitement au sens du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD), met en œuvre des traitements de données à caractère personnel recueillies auprès du Client (lors de la passation de la Commande : noms, prénoms, adresse postale, numéro de téléphone et adresse email ; lors du paiement de la Commande : données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit du Client).

Ces données sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables au traitement de la Commande. Elles sont également conservées à des fins de sécurité, et afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de la durée des garanties, sans préjudice des

obligations de conservation (notamment pour la comptabilité) ou des délais de prescription.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les données recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés au Vendeur par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

Les données ne sont pas transférées vers des États non-membres de l'Union européenne. Si tel devait être le cas, le Client en serait informé ainsi que des mesures prises pour protéger la sécurité des données.

Le Responsable de traitement est le Vendeur. Le Client dispose d'un droit d'accès aux données le concernant, de rectification, d'interrogation, d'opposition, de portabilité, et d'effacement desdites données. Il peut exercer ces droits par mail ou par courrier auprès du Vendeur, à l'adresse indiquée à l'article 18 ci-dessous.

17 – Force majeure

Le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations, telles que décrites dans les présentes, découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du code civil.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion des CGV et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

18- Réclamations – Mise en œuvre des droits du Client

Tous les droits que le Client détient en vertu des présentes CGV pourront être mis en œuvre auprès du Vendeur, la SOCIETE AUSTRALE D'EQUIPEMENT (SAE) :

- par courrier à l'adresse suivante : 35 rue de Hanoi, ZAC Balthazar, 97419 La Possession ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante: adv@sae-reunion.com.

Le Vendeur met à la disposition du Client un « Service téléphonique Client » au numéro suivant : 02.62.43.12.42.

19 - Droit applicable - Attribution de juridiction

LES PRESENTES CGV SONT SOUMISES AU DROIT FRANÇAIS.

Les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend relatif à la validité, l'exécution ou l'interprétation des présentes.

A DEFAUT DE TROUVER UNE SOLUTION AMIABLE, LES PARTIES CONVIENNENT QUE LE TRIBUNAL COMPETENT SERA LE TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS DE LA REUNION.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au 02 62 43 12 42 ou par mail à adv@sae-reunion.com

Date et Signature précédée de la mention « Bon pour accord »